

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE de L'UNION des CONFRERIES d'Auvergne du 19 Janvier 2019

L'Assemblée Générale de l'Union des Confréries d'Auvergne s'est réunie à la salle voûtée de la Mairie de Lempdes en séance ordinaire le Samedi 19 Janvier 2019 à 9 h 30, puis au restaurant la Deuche à 12 h 30 pour le repas sous la présidence d'Yves Lebrat.

Le nouveau Président Yves rappelle dans une brève allocution, son attachement à l'esprit des Confréries et avoir accepté de continuer le travail dans l'amitié avec l'ensemble de toutes les Confréries pour assumer ses nouvelles fonctions de Président de l'Union des Confréries d'Auvergne

Ordre du Jour :

- 1) Appel des Confréries et annonce du quorum.
- 2) Mot d'accueil du Président.
- 3) Rapport moral 2018 et objectifs 2019.
- 4) Rapport financier.
- 5) Rapport des vérificateurs.
- 6) Vote de la cotisation.
- 7) Questions diverses.

1 / Appel des présents et émargements.

Madame Yolande Berzosa confirme que 12 Confréries étaient présentes et 2 Confréries étaient excusées et nous rappelle que le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 10 h et délibérer valablement.

2 / Accueil des Confréries et Mot du président.

Le Président Yves Lebrat remercie de leur présence toutes les Confréries et tous ceux qui témoignent de l'intérêt pour notre association.

Au cours de son mandat il s'efforcera de mettre en œuvre la politique associative définie par le CA en respectant les valeurs de notre association et le respect de nos objectifs.

Il a ensuite remercié toute son équipe qui travaille au sein du bureau. Il nous rappelle également que L'UCA a pour but de se rapprocher de nouvelles confréries, sans oublier les confréries adhérentes, afin de mieux communiquer, apporter notre aide, notre soutien et nos conseils.

Continuons notre travail sur ce chemin avec toujours plus de dévouement dans une attitude confraternelle en respectant le rite des Confréries, alliant traditions et terroirs de nos produits.

Le Président Yves Lebrat annonce la composition de son nouveau bureau;

En conformité des statuts de l'Union des Confréries d'Auvergne et selon l'article 11, la composition du Bureau qui a déjà été entérinée lors du Conseil d'Administration du 30 Octobre 2018.

Membres du bureau : Président : M. Yves LEBRAT , 1^{er} Vice-président : M. Jean-Louis PIGNOT, 2^{ème} Vice-président : M Jacky DAUPHIN. Secrétaire Adjoint : Mme Yolande BERZOSA, Trésorier : M. Didier MAYET, Trésorier Adjoint : M. Daniel PHEULPIN, Chargé de Mission : M Alain Frégonèse. Membres délégués : M Claude AUMAITRE, M Louis VICENTE, M Daniel PHEULPIN, Mme Monique LELONG, M Alexis LACHENAUD.

Présidents d'honneurs : Madame Jeanine TEJADO, Monsieur René MAËDER, Monsieur Denis DUGAT-BONY

Le Président sollicite les 3 Confréries qui ne sont pas représentées au bureau (Confréries de la Truffade, des Croqueurs de Pommes ,de la Myrtille) pour savoir si elles veulent faire partie du bureau de l'U C A, car elles ont une place de droit pour y siéger, merci à Thierry, Jacky, Maurice pour votre réponse.

3 / Rapport Moral 2018 et objectifs 2019 :

a / Citons les faits marquants de cette année 2018 :

Points positifs

- 1) Nous avons travaillé en équipe pendant cette année,
- 2) Le Bureau s'est réuni 9 fois.
- 3) Le Bureau du Conseil d'administration s'est réuni 3 fois. (Le 13 Mars, le 13 Juin et le 30 Octobre 2018)
- 4) Création d'un planning pour l'ensemble des Confréries.
- 5) Création du Calendrier de l'UCA, destiné à mieux connaître notre association et nos confréries
- 6) Création du budget Prévisionnel

Arrivée en 2019 d'une nouvelle Confrérie au sein de L'U C A :

Le 2 Juin prochain aura lieu l'intronisation de la nouvelle Confrérie du Piquenchâgne à Moulins. Bernard Fleury et Daniel Sennepin co-présidents nous demandent de vous en faire part et organiserons avec toutes les Confréries, sous la présidence de Monsieur Pierre-André Périssol ancien ministre et maire de Moulins la cérémonie de parrainage avec l'Union des Confréries d'Auvergne et l'adoubement officiel des 17 membres fondateurs.

Le programme du 2 Juin s'articulera de la façon suivante: Accueil à 9 h, tour du marché, défilé des Confréries dans les rues de Moulins, photo en tenue, cérémonie officielle d'intronisation, vin d'honneur organisé par la Mairie et repas organisé par la confrérie du Piquanchâgne autour de 20 €.

b / Voici les Actions et les démarches entreprises tout au long de l'année 2018:

- 1) Vœux à l'Hôtel de Région à Lyon le 10 Janvier.
- 2) Le 16 Janvier Réunion des GM ,
- 3) Le 25 Février Participation des Confréries d'Auvergne au Salon de l'Agriculture
- 4) Le 10 Mars, participation de 5 Confréries d'Auvergne au Comice Agricole de Feurs.
- 5) Le 24 Mars, participation des Confréries d'Auvergne à Clermont-Ferrand avec Gaby Gautier pour la mise à l'honneur de l'A O P fin gras du Mézenc.
- 6) Le 13 Mai Fête des Confréries et de la Saint-Verny
- 7) Le 19 Mai Fête des 20 Ans de la Commanderie du Fromage Saint-Nectaire.
- 8) Le 6 Juin réunion à Dardilly avec la Région AURA concernant la Marque Auvergne
- 9) Le 17 Octobre Participation de l'U C A à une réunion sur le rapprochement avec Rhône-Alpes à Saint-Chamond, faisant suite à la commission AURA, dont le compte rendu fut fait lors du C A à Thiers le 13 Juin 2018.

Rappel des dates de réunions de cette commission à laquelle ont participé : Jacky Dauphin, Alain Frégonèse et Jean-Louis Pignot : 15 Mai, 24 Mai, et le 30 Mai date du compte-rendu de la Commission.

c / Relations avec le Conseil Français des Confréries :

- 1) Le 28 Avril, A G du C F C à Epinal, participation de 4 Confréries.
- 2) Réunion du C A du C F C les 12 Juin et 16 Octobre 2018.
- 3) Organisation par Michel Lavergne et l'U C A d'un repas Auvergnat le 12 Juin lors du C A .Un remerciement appuyé de la part de la Présidente et de l'ensemble du C A pour le remarquable repas qui fut très apprécié par tous.

Points Négatifs:

- 1) Annulation de la Journée à l'Hôtel de Région le 29 Mars 2018 à Lyon, puis reportée en Juin et annulée définitivement sur l'année 2018 (problème de calendrier)

- 2) Exclusion de la Confrérie de la Lentille suite au non règlement de la cotisation 2018,
- 3) démission de la Confrérie des Fins Palais Eloysiens ayant comme conséquence la suppression de la fonction de Président de Michel Lavergne.

Nous aurions pu abandonner et remettre la démission du bureau en provoquant la déstabilisation de l'U C A, au contraire, en respectant les statuts, avec sagesse nous avons décidé de continuer cette mandature avec la volonté de poursuivre le travail entrepris.

d / Nos objectifs 2019 sont les suivants :

- 1) Renouer avec la Mairie d'Aubière, siège de notre association.
- 2) Création d'un planning pour l'ensemble des Confréries sous une nouvelle forme
- 3) Création du Calendrier sous une nouvelle forme financé par l'UCA (manque potentiel en trésorerie d'environ 1000 €)
- 4) Continuation du budget Prévisionnel par notre Trésorerie
- 5) Salon international de l'agriculture à voir ...car pas très satisfaisant en 2018.
- 6) Organisation d'une sortie des Confréries sur le premier semestre, nous attendons rapidement vos propositions tout en respectant 2 critères:

1er : prévoir une visite d'un artisan, d'un producteur ou d'un musée.

2 ème : tout en respectant une distance maxi de 3 h de bus aller

Le Conseil d'Administration se réunira 3 fois en 2019 (le 9 Avril, le 2 Juillet et le 8 Octobre).

Le Président propose que l'organisation complète revienne à la Confrérie qui en fera la proposition. Il serait souhaitable dans le cadre de cette organisation directe par la Confrérie de ne pas dépasser 15 €, ou 20 € si c'est au Restaurant.

Prévoir 2 réunions de GM en 2019.

Participation à la Fête des Confréries et de la Saint-Verny à Saint Germain Lembron le 19 Mai 2019.

Yolande Berzosa, Interlocutrice du site U C A pour toutes les Confréries, demande pour le rendre plus vivant : des articles de presse, des photos des manifestations etc....

- 1) Engagement vis à vis de la communication, radio et autres médias.
- 2) Développement de l'U C A et approche de nouvelles et anciennes Confréries Amies.
- 3) Participation aux manifestations des Confréries qui en feront la demande
- 4) Formation: nous souhaitons faire un recensement des besoins en formation des Confréries, exemples : Formation des Trésoriers (Excel, Word, etc. ...) Formation Art de vivre, connaissance des produits, fabrication de fromage, du Vin, du Pain. Une feuille sera remise à chaque Grand Maître pour connaître les besoins :
Formation souhaitée pour votre Confrérie :
Formation à donner ...

Autres points :

Suite à notre contact avec la Région, nous avons pu obtenir la fourniture de « Roll ups » pour chaque confrérie le 13 Mars 2018, Participation de l'U C A lors du Décès de Jacques Viallon 01 / 2018,

Gros travail sur le règlement intérieur qui a abouti en 2018, validé par le C A à Thiers et qui sera remis à la prochaine réunion des G M avec un dossier regroupant le R I, les statuts, tous les documents concernant l'U C A et la liste des Confréries adhérentes, ainsi que le planning des chapitres 2019.

e / En conclusion :

Tout d'abord nous souhaitons remercier toutes les Confréries présentes pour leur soutien.

Comme vous pouvez le constater la fréquentation des réunions a été très dense en 2018. Nous demandons aux Grands Maîtres de mobiliser tous les Confrères pour assurer leur présence aux réunions de l'A G, du C A, faire en sorte que chaque Gd Maître soit présent ainsi que leurs délégués.

Le Président et le Bureau remercient les Gd Maitres de l'Union des Confréries d'Auvergne, et le conseil d'administration pour leur implication en 2018 et soutenir les actions prévues en 2019.

En conséquence, nous vous demandons de répondre présents et comptons sur vous pour nos prochaines manifestations précisées dans nos objectifs 2019.

Le Rapport moral et les objectifs 2019 sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

4 et 5 / Rapport financier et synthèse du vérificateur 2018:

Monique Lelong et Alexis Lachenaud, vérificateurs des comptes de l'Union des Confréries d'Auvergne, chargés de vérifier la régularité et la sincérité du compte courant et sur livret, Ont pris connaissance des différents documents comptables et ont recueilli auprès du Trésorier, toutes les informations utiles à l'exercice de leur mission.

Ils estiment que les documents soumis, reflètent une image fidèle de la situation financière. Les comptes ont été arrêtés au 31 Décembre 2018.

Nous vous proposons d'approuver le rapport du Trésorier et de lui donner quitus de sa gestion pour l'exercice de l'année 2018.

Le Rapport financier et celui des vérificateurs sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

6 / Vote du montant de la cotisation 2019:

Votée à l'unanimité, elle reste inchangée pour l'année 2019.

Soit 150 € dont 18 € pour la cotisation au CFC.

Pour la bonne marche de l'U C A, elle devra être réglée fin mars 2019 dernier délai.

7 / Questions diverses:

Aucune question diverse n'a été posée.

Le Président remercie l'ensemble des Consœurs et Confrères pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h30 pour se retrouver autour du verre de l'amitié suivi du repas concocté par Christian au restaurant de la Deuche.

Bien fraternellement.

Yves LEBRAT
Président

Jean-Louis PIGNOT
1er Vice-président